

# POLITIQUE

de protection des renseignements personnels (Loi 25)

GDA - Services immobiliers intégrés



# Table des matières

1.	Objectifs de la politique	3
2.	Définition des renseignements personnels	3
3.	Collecte, utilisation et divulgation des renseignements personnels	3
4.	Sécurité des renseignements personnels	3
5.	Accès, correction et suppression des renseignements personnels	3
6.	Formation et sensibilisation	4
7.	Responsabilité	4
8.	Mise à jour de la politique	4



## 1. Objectifs de la politique

La présente politique vise à assurer la protection des renseignements personnels de tous les employés, clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes impliquées dans les activités de GDA – Services immobiliers intégrés (GDA). Cette politique a pour but de garantir que les renseignements personnels sont traités de manière responsable, transparente et conforme aux lois et règlements applicables.

## 2. Définition des renseignements personnels

Les renseignements personnels sont des informations qui permettent d'identifier une personne physique. Ils peuvent inclure, sans s'y limiter, des informations telles que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, la date de naissance, le numéro d'assurance sociale, les préférences personnelles et les dossiers de santé.

#### 3. Collecte, utilisation et divulgation des renseignements personnels

GDA ne collecte, n'utilise, ni ne divulgue les renseignements personnels qu'avec le consentement éclairé de la personne concernée, sauf si la loi l'exige ou si cela est nécessaire pour la prestation de services à cette personne ou pour la réalisation des activités commerciales de GDA. Les renseignements personnels ne seront utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et ne seront pas conservés plus longtemps que nécessaire.

#### 4. Sécurité des renseignements personnels

GDA prendra les mesures de sécurité appropriées pour protéger les renseignements personnels contre la perte, le vol, l'accès non autorisé, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisée, conformément aux lois et règlements applicables. Les mesures de sécurité incluent, sans s'y limiter, l'utilisation de mots de passe, le cryptage des données, et la limitation de l'accès aux renseignements personnels.

#### 5. Accès, correction et suppression des renseignements personnels

Les personnes concernées ont le droit de demander l'accès, la correction et la suppression de leurs renseignements personnels. Les demandes seront traitées rapidement et de manière satisfaisante, conformément aux lois et règlements applicables.



#### 6. Formation et sensibilisation

GDA offrira une formation appropriée à tous les employés concernant la protection des renseignements personnels, afin de s'assurer qu'ils comprennent l'importance de la protection des renseignements personnels et de leur conformité aux politiques et procédures en matière de protection des renseignements personnels.

#### 7. Responsabilité

Tous les employés de GDA sont responsables de respecter cette politique de protection des renseignements personnels et les lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels. Les employés doivent signaler toute violation ou préoccupation en matière de protection des renseignements personnels à leur superviseur immédiat ou à la personne désignée par GDA pour traiter de telles questions. GDA enquêtera sur toutes les préoccupations signalées et prendra les mesures appropriées pour corriger toute violation de la politique de protection des renseignements personnels.

Le non-respect de cette politique peut entraîner des conséquences disciplinaires, y compris la résiliation de l'emploi et des poursuites judiciaires, le cas échéant.

#### 8. Mise à jour de la politique

GDA examinera régulièrement cette politique de protection des renseignements personnels pour assurer sa pertinence et son efficacité en réponse aux changements de l'environnement réglementaire et des pratiques exemplaires en matière de protection des renseignements personnels. La politique sera mise à jour si nécessaire pour refléter ces changements.